



ADRIA
FOOD LAW

CLUB RÉGLEMENTATION

VENDREDI 12 DECEMBRE 2025

Nom.....

Prénom.....

Société.....

Email.....

☐

Adhérent 229€ HT- 274,80€ TTC

☐

Non adhérent 382€ HT- 458,40€ TTC

☐

Participation déjeuner 20€ TTC

PARTICIPERA

au Club Réglementation du vendredi 12 décembre 2025 de 9h30 à 16h00

☐

En présentiel

☐

En distanciel

PROGRAMME

Matin 9h30-12h00 :

Actualités réglementaires françaises et UE

Anne-Laure Bequet et Célia Soyer – ADRIA

Après-midi 14h00-16h00 :

Rétrospective de cas de jurisprudence les plus marquants de 2025

Pierre Corre – Cabinet QOLUMN

Moment de convivialité – 30 ans du Club Réglementation (uniquement en présentiel)

Toute annulation intervenant moins de 48h avant la date du Club sera facturée.

Cet événement n'est pas considéré comme une formation selon le référentiel QUALIOPI. Il n'y a donc pas d'établissement de convention de formation, et les frais d'inscription ne peuvent être pris en charge par des fonds mutualisés (OPCO).

Date et Signature

Fait à

Nom du signataire

